

Conditions Générales de vente en ligne (www.mapoule-cotcot.fr)

ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN EARL au capital social de 7500 euros, dont le siège social est situé LES AGADES – 12390 MAYRAN, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RODEZ sous le N° 800 789 729, N° SIRET : 800 789 729 000 12, N° de TVA : FR 75 800 789 729.

Tél : 05 65 64 51 27 , coût d'un appel vers une ligne fixe

Mail : contact@eam12.fr

ARTICLE 1. OBJET, CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1.1 L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN (ci-après désigné « EAM ») a pour activité l'élevage et la vente d'animaux vivants, en particulier de poules d'ornement, de poules de race et de poules pondeuses (ci-après désignées les « Animaux »).

EAM assure notamment la commercialisation des biens susmentionnés par l'intermédiaire du site internet www.mapoule-cotcot.fr (ci-après désigné le « Site »). La liste des Animaux proposés à la vente en ligne par EAM peut être consultée sur le Site.

1.2 Le présent contrat a pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente en ligne via le Site des Animaux proposés à la vente par EAM au Client.

1.3 Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées les « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes conclues entre EAM et toute personne physique non commerçante âgée d'au moins 18 ans, domiciliée en France métropolitaine hors Corse, et ayant la capacité juridique de contracter (ci-après le « Client »), portant sur un ou des Animaux présentés sur le Site (ci-après les « Animaux »).

Le Client préalablement à sa commande, déclare que l'achat d'Animaux sur le Site est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle et non marchande.

Il déclare et reconnaît que tout animal étant un être sensible, il doit être détenu par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. Le Client déclare être informé que l'abandon d'un animal est pénalement sanctionné.

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des Animaux proposés à la vente sont disponibles sur le Site.

Les présentes CGV sont systématiquement mises à disposition du Client préalablement à toute validation de commande. Toute commande d'Animaux proposé à la vente sur le Site suppose l'acceptation pleine et entière, sans restriction ni réserve, des présentes CGV dont le Client reconnaît activement avoir pris connaissance préalablement à tout paiement en cochant la case prévue à cet effet. Le Client est en mesure de sauvegarder les présentes CGV sur un support durable de son choix, et de les imprimer s'il le souhaite.

Toute condition contraire imposée par le Client est inopposable à EAM à défaut d'acceptation expresse de sa part matérialisée par écrit.

EAM se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV. En cas de modification, seront appliquées à chaque commande les CGV en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les textes, photos, logos, et l'ensemble du contenu du Site peuvent être soumis à changement, modification à tout moment et sans préavis. Le Client reconnaît que les photos des Animaux en vente sur le Site n'ont aucune valeur contractuelle.

Le fait que EAM ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne saurait en aucun cas être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 2. INFORMATIONS RELATIVES AUX ANIMAUX

2.1 Caractéristiques des Animaux présentés à la vente

EAM respecte les normes françaises et européennes en vigueur en matière d'élevage et de transport avicole, de sorte que les Animaux proposés à la vente via le Site sont conformes à la réglementation applicable.

Les caractéristiques essentielles de chaque espèce d'Animal sont décrites avec la plus grande exactitude possible sur le Site. Un « Livret d'entretien » de chaque Animal est également consultable et téléchargeable librement par le Client, lui permettant de connaître les besoins spécifiques de chaque Animal et les conditions nécessaires pour lui assurer un accueil et des soins adaptés.

Cependant, **chaque Animal étant unique et doué d'une sensibilité propre** au sens de l'article 515-14 du Code civil, le Client reconnaît que les caractères esthétiques des poules (couleur des plumes, taille etc), les traits généraux de caractère, ainsi que les données de productivité (production annuelle moyenne d'œuf, couleurs des œufs etc) présentés dans le descriptif de chaque espèce ne sont donnés qu'à titre informatif et sans garantie.

Le Client reconnaît que les photos présentées sur le Site sont génériques et relatives à chaque espèce concernée, de sorte que l'Animal qui sera effectivement livré au Client pourrait présenter des différences esthétiques avec le visuel de l'espèce représenté sur le Site, et décharge expressément EAM de toute responsabilité à ce titre.

Pour toute question concernant les Animaux, le Client peut envoyer avant de passer commande une demande d'information via le formulaire de contact disponible à la rubrique « contact » du Site.

2.2 Disponibilité des Animaux présentés à la vente

Les Animaux présentés sur le Site sont disponibles à la vente. Cependant en raison de leur nature d'êtres vivants, il ne peut être exclu qu'un animal devienne indisponible en cours de commande.

EAM s'engage à indiquer dans les meilleurs délais sur le Site toute indisponibilité temporaire d'une espèce, et si possible le délai prévisible à l'expiration duquel l'espèce redeviendra disponible.

En cas de commande portant sur une espèce d'Animal temporairement indisponible, le Client en sera informé sans délai par courrier électronique et se verra proposer soit une autre race ou variété de poule, soit une livraison à une date ultérieure ou une annulation totale de la commande. Sans réponse du client, la commande sera annulée et aucun débit ne sera effectué, et si ce dernier est déjà intervenu un remboursement interviendra sans délai par remboursement sur la carte bleue utilisée pour le paiement.

ARTICLE 3. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRIX

Les prix indiqués sur le Site sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises, mais ne comprennent pas les frais d'expédition et de livraison. Ils tiennent compte de la TVA applicable et des éventuelles réductions applicables au jour de la commande.

Le montant des frais de préparation, d'emballage et de transport est précisé distinctement du prix des Animaux et soumis au Client avant toute validation de commande et confirmation du paiement.

Le prix indiqué au moment de la confirmation de la commande et avant le paiement est le prix, toutes taxes comprises et incluant le montant des frais de préparation, d'emballage et de livraison.

EAM se réserve la faculté de modifier à tout moment les prix des Animaux, étant entendu que la validation d'une commande valant contrat de vente engage les Parties sur le prix convenu au jour de la commande.

Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 4. INFORMATIONS RELATIVES AUX POINTS DE RETRAIT DES COMMANDES

Le Client lors de la passation de la commande, doit choisir un point de retrait afin de pouvoir récupérer sa commande à la date de disponibilité convenue. Il doit choisir soit (i) l'un des magasins partenaires d'EAM référencés sur l'onglet « Ou nous trouver » <https://mapoule-cotcot.fr/carte/> soit (ii) le siège social d'EAM, à LES AGADES – 12390 MAYRAN.

EAM assure par ses propres moyens logistiques les livraisons des Animaux commandés auprès des magasins partenaires.

Les établissements partenaires respectent les obligations légales et réglementaires relatives à l'accueil et la garde des animaux.

A titre indicatif, les établissements partenaires sont actuellement au nombre de **xxx**, et établis dans les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère (12, 15, 19, 34, 46, 48). La liste des établissements partenaires est systématiquement mise à jour sur le Site.

Compte tenu à la fois de la spécificité de la réglementation applicable au transport d'animaux et des propres capacités logistiques d'EAM, aucune commande ne pourra être retirée en dehors desdits points de retrait, ni livrée en tout autre lieu ni par un autre moyen.

Aucune commande ne saurait donc être expédiée ni retirée en des lieux autres, et notamment en Corse, dans les DROM-COM et à l'étranger.

ARTICLE 5. LE COMPTE CLIENT

Avant toute première commande, le Client doit créer un compte personnel sur le Site en cliquant sur le lien " Mon compte / connexion " ; ou au plus tard moment de la validation du panier.

Le Client doit renseigner une adresse électronique personnelle valant comme identifiant de connexion, ainsi qu'un mot de passe robuste de nature à assurer la sécurité dudit compte.

Le Client doit ensuite renseigner des données personnelles (civilité, prénom, nom, date de naissance, adresse électronique, adresse postale), permettant son identification. Les champs obligatoires requis sont signalés par un astérisque.

Le Client s'engage à fournir des informations véritables et sincères et à informer EAM de tout changement y relatif. Il peut y procéder spontanément à la rubrique « Mon Compte ».

Le Client est seul responsable des conséquences de l'utilisation de son compte, ainsi que des données qu'il a renseignées.

L'historique des commandes est accessible sur le compte, de même que les informations personnelles saisies.

ARTICLE 6. LES COMMANDES

Pour pouvoir passer commande, le Client doit être majeur et avoir la capacité légale de contracter.

Le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

- S'identifier sur son compte client au moyen de ses éléments d'identification, et en cas de première commande, créer ledit compte afin de pouvoir poursuivre la commande ;
- Sélectionner le ou les Animaux de son choix en cliquant sur l'icone prévu à cet effet ;
- Valider son panier ;
- Choisir le lieu de retrait dans lequel il souhaite recevoir sa commande parmi la liste des établissements proposés ;
- Accepter une date et un horaire de livraison proposée en fonction du magasin choisi, en reconnaissant que cette date est impérative compte tenu des contraintes liées au transport des animaux et cocher une case prévue à cet effet ;
- Déclarer, en cochant une case prévue à cet effet :
 - qu'il a pris connaissance du « Livret d'entretien » des Animaux commandés ;
 - qu'il dispose d'un lieu d'hébergement, d'installations et d'équipements conçus et adaptés à l'espèce et au nombre d'Animaux hébergés pour leur garantir le bien-être, c'est-à-dire satisfaire à leurs besoins physiologiques et comportementaux ;
 - qu'il s'engage à les maintenir en bon état de santé et d'entretien et assurer leur sécurité.
- Vérifier le détail de la commande et le cas échéant, identifier et corriger les erreurs ;
- Valider la Commande indiquant le prix total ainsi que le prix TTC incluant les frais de préparation et de livraison ;
- Choisir le type de carte bleue à utiliser pour le paiement (les cartes bancaires acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Eurocard / Mastercard ou VISA),
- Prendre connaissance des Conditions générales de vente applicables et les accepter expressément en cochant la case prévue à cet effet ;
- Confirmer définitivement la commande ;
- Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le prix. Le Client doit indiquer les références de sa carte bancaire (le numéro de la carte, sa date d'expiration et les trois derniers

chiffres du numéro figurant au verso - cryptogramme visuel). Le Client reconnaît expressément disposer des droits d'utilisation du mode de paiement sélectionné.

La validation de la commande par le Client constitue l'accord du Client sur les caractéristiques de la vente, tant sur les quantités, la tarification que sur la nature des Animaux commandés. Aucune modification de commande ne saurait intervenir à compter de cette validation.

La validation de la commande engage le Client et emporte obligation de payer.

Les Animaux commandés restent la propriété d'EAM jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

Le Client recevra ensuite par voie électronique une confirmation d'acceptation de paiement de la commande.

Le Client recevra également par voie électronique un accusé réception valant confirmation de la commande comportant un récapitulatif des Animaux commandés.

EAM s'engage à honorer les commandes. Toutefois, conformément à l'article L. 122-1 du Code de la consommation, EAM se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant une commande antérieure.

EAM s'engage à informer immédiatement le Client en cas d'indisponibilité des Animaux commandés.

ARTICLE 7. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement du prix par le Client s'effectue uniquement par carte bancaire. Les cartes bancaires acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard / MasterCard.

Le Client reconnaît expressément disposer des droits d'utilisation du mode de paiement sélectionné.

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix.

En cas d'abandon de la commande au stade du paiement ou de rejet du paiement par l'établissement bancaire, la commande sera considérée comme annulée.

ARTICLE 8. LIVRAISON EN POINT DE RETRAIT

8.1 Détermination de la date et de l'heure de retrait des Animaux commandés - Modifications

Le transport des animaux vivants obéit à une réglementation stricte contraignant à la fois les temps de trajet et les modalités de garde des animaux.

Le Client reconnaît que la date et l'heure convenues au moment de la commande doivent impérativement être respectées et que les établissements partenaires ne sauraient avoir pour mission de conserver les Animaux au-delà de celles-ci.

En cas d'impossibilité pour le Client de se rendre ou de se faire représenter pour retirer les Animaux commandés au jour et heure convenus, il devra en informer EAM par email à contact@eam12.fr dans les meilleurs délais et au plus tard un jour franc avant la date convenue.

Aucune demande de modification ne pourra être prise en compte au-delà de ce délai.

En cas d'impossibilité pour EAM d'assurer le transport des Animaux commandés pour la date et l'heure convenues, notamment en raison des conditions climatiques, EAM s'engage à prévenir le Client au plus tard un jour franc avant la date convenue.

Dans les deux cas, EAM proposera une nouvelle date et un nouvel horaire au Client, qui ne saurait excéder trente jours après la conclusion du contrat.

Si la modification est proposée à la suite d'une indisponibilité d'EAM, le Client sera en droit de résilier sa commande auquel cas EAM s'engage à rembourser le Client de l'ensemble des sommes dues dans les meilleurs délais.

8.2 Acheminement des Animaux sur le lieu d'enlèvement choisi par le Client

EAM assure directement la livraison des Animaux jusqu'au point de retrait sélectionné par le Client lors de la passation de la commande.

EAM dispose de l'agrément obligatoire délivré par le Ministère de l'Agriculture pour le transport d'animaux vivants, et s'engage à les acheminer dans le respect du bien-être animal, dans des contenants adaptés.

8.3 Retrait par le Client à la date convenue – vérifications et réserves

Sauf cas de force majeure dûment justifiée ou information portée à la connaissance d'EAM au moins un jour avant, le Client s'engage à se présenter ou à mandater un tiers pour le représenter au jour et à l'heure de la livraison convenue au point de retrait sélectionné lors de la commande afin de retirer les Animaux qu'il a commandés.

Sur présentation de son justificatif de commande, le Client se verra remettre les Animaux commandés contre signature d'un récépissé de retrait en double exemplaire.

Un exemplaire du récépissé de retrait lui sera remis et vaudra attestation de cession au sens de l'article L214-8 I du Code rural.

Le Client recevra également un document d'information sur les caractéristiques et les besoins de l'animal.

La facture des Animaux commandés lui sera remise lors de la remise de l'Animal, sauf s'il souhaite que celle-ci lui soit adressée par email.

Lors du retrait des animaux au point de retrait le jour de la livraison, le Client doit procéder ou faire procéder à la vérification de l'état de l'emballage et de la conformité Animaux commandés ainsi que leur bon état général, en présence d'un membre du personnel du magasin.

En cas de doute ou de constat d'anomalie, que ce soit sur l'emballage, dans la commande ou de constat de blessures sur l'Animal, le Client doit émettre sur le récépissé de retrait, des réserves manuscrites explicites, précises, complètes, documentées (photo) et signées.

Si les anomalies apparaissent après le retrait en magasin, le Client doit émettre des réserves manuscrites explicites, précises, complètes, et documentées (photo) dans les deux jours ouvrables suivant le jour du retrait des Animaux directement par e-mail à l'adresse contact@eam12.fr.

En outre, si le Client constate que l'Animal ou les Animaux commandés sont malades, blessés ou morts au moment du retrait, il doit immédiatement contacter par téléphone L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN au 05 65 64 51 27, qui l'assistera sur la procédure à suivre.

EAM procédera après vérification des informations communiquées par le Client, au remplacement des Animaux manquants blessés ou morts après accord sur une nouvelle date.

En l'absence de réserve effectuée à la réception des Animaux, conformément aux dispositions de l'article L213-1 alinéa 2 du Code rural et de la pêche maritime, ces derniers seront considérés comme conformes à la commande.

À compter de la réception des Animaux, les risques afférents aux Animaux sont transférés au Client.

8.4 Conséquence de l'absence de retrait des Animaux commandés par le Client

En cas d'absence du Client ou de son représentant non justifiée par un cas de force majeure, à la date et heure convenues lors de la commande pour procéder au retrait des Animaux commandés, la vente sera considérée comme résolue aux torts du Client. Le Client ne pourra alors réclamer que le remboursement du prix des Animaux commandés, déduction faite des frais d'expédition et de livraison sur le point de retrait ainsi que des frais de retour des Animaux au siège d'EAM, que EAM conservera à titre de dommages et intérêts.

Si l'absence du Client ou de son représentant est justifiée par un cas de force majeure porté à la connaissance d'EAM dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de 3 jours suivant la date contractuellement prévue, le Client pourra à son choix demander que soit fixée une nouvelle date pour procéder au retrait des Animaux commandés, auquel cas

Aux fins d'exécution des présentes, la force majeure s'entend d'un événement échappant au contrôle du Client, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de son obligation par le Client.

ARTICLE 9. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

EAM assure l'élevage des Animaux vendus dans le respect des normes sanitaires et notamment des mesures de biosécurité impératives applicables dans les exploitations de volailles dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire résultant de l'arrêté du 8 février 2016 modifié. Par conséquent, les ventes d'Animaux ne bénéficient pas du droit de rétractation, en raison du risque sanitaire – en particulier l'influenza aviaire - que représente le retour au sein de l'élevage avicole d'une volaille dont les conditions de vie (alimentation, soins etc) n'ont pas pu être maîtrisées par l'éleveur.

Aucun retour d'un animal dans les locaux de l'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN ne sera accepté sans un accord préalable écrit de la part de l'élevage.

ARTICLE 10. GARANTIE

10.1 Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L. 211-4 et suivants du code de la consommation, EAM répond des défauts de conformité relatifs aux Animaux existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage..

La présomption prévue à l'article L. 217-7 du code de la consommation n'étant pas applicable aux ventes ou échanges d'animaux domestiques, par application de l'article L213-1 du code rural et de la pêche maritime, **il appartient au Client de prouver que les défauts de conformité allégués existaient au moment de la délivrance.**

En cas de défaut de conformité avéré, le Client aura le choix entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, EAM peut ne pas procéder selon le choix du Client si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

10.2 Garantie des vices rédhibitoires

Conformément aux articles L. 213-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, EAM garantit les vices rédhibitoires affectant l'Animal.

EAM n'est tenue ni de la garantie des vices cachés des articles 1641 et 1648 du Code civil, ni d'une quelconque garantie implicite, aucune destination spécifique n'étant ni attendue par le Client ni garantie par EAM.

Aucune action en garantie, même en réduction de prix, n'est admise pour les ventes ou pour les échanges d'animaux domestiques, si le prix en cas de vente, ou la valeur en cas d'échange, est inférieur à une valeur déterminée par voie réglementaire.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client :

-bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance de l'Animal pour agir ;

-peut choisir entre la réparation ou le remplacement de l'Animal, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation ;

-par dérogation aux dispositions de l'article L217-7 du code de la consommation, s'agissant d'animaux domestiques, le Client est tenu de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de l'Animal au jour de la délivrance.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie des vices rédhibitoires affectant l'Animal au sens des articles L. 213-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Aucune action en garantie, même en réduction de prix, n'est admise pour les ventes ou pour les échanges d'animaux domestiques, si le prix en cas de vente, ou la valeur en cas d'échange, est inférieur à une valeur déterminée par voie réglementaire.

10.3 Mise en œuvre

Le Client pourra exercer ces garanties en adressant sa demande à **L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN** par e-mail à l'adresse contact@eam12.fr confirmé par lettre recommandée AR adressé(e) aux coordonnées indiquées en entête des présentes, en indiquant la nature du défaut de conformité ou du vice caché affectant l'Animal livré, ainsi que les références de sa commande.

EAM s'engage à traiter toute réclamation avec diligence et professionnalisme. Si les défauts ou vices sont constatés contradictoirement, il sera procédé au choix du Client et selon la garantie sollicitée au remplacement de l'Animal, à la résolution de la vente ou à une réduction de prix.

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

L'exécution par EAM de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

EAM avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les 3 jours à compter de la date de survenance de l'événement.

Si la suspension de l'exécution des obligations d'EAM devait se poursuivre pendant une période supérieure à 30 jours, le Client aura la possibilité de résilier sa Commande et EAM procédera alors au remboursement de la Commande.

ARTICLE 12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN protège les données personnelles de ses Clients et s'engage à leur assurer le meilleur niveau de protection.

Pour plus de renseignements, cliquer [ici](#).

ARTICLE 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments de ce Site Internet, qu'ils soient textuels, visuels ou sonores, y compris l'architecture sous-jacente, sont protégés par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle. Les marques, logos, et dessins figurant sur le Site Internet sont la propriété exclusive de **L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN**.

Toute reproduction, même partielle du Site, des textes, images et photographies qui y sont présentés est interdite. Le contenu du Site, en totalité ou en partie, ne peut faire l'objet de reproduction, téléchargement ou autre manipulation sans autorisation préalable, à l'exception d'une copie à usage privé et non commercial.

Tout lien hypertexte renvoyant à la page d'accueil du Site Internet ou à certaines pages, textes, vidéos ou images du Site, doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable à **L'ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN**.

La technique de lien profond (" deep linking ") est proscrite, c'est à dire que les pages du Site ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site internet.

ARTICLE 14. LOI APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

14.1 Le présent contrat est soumis au droit français.

14.2 Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter par courrier recommandé avec avis de réception, éventuellement précédé par email :

ELEVAGE AVICOLE DE MAYRAN - LES AGADES – 12390 MAYRAN
contact@eam12.fr

Tout litige non résolu amiablement entre le Client et EAM pourra être porté à la diligence du Client, gratuitement, devant un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui les oppose.

Il devra justifier avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de EAM par une réclamation écrite exposant les griefs et à laquelle il n'a pas été remédié dans un délai de deux mois, étant précisé que ladite réclamation ne devra pas être antérieure de plus d'un an au jour de la saisine du médiateur.

Le processus de médiation obéit aux règles édictées par les articles R612-1 à R612-5 du Code de la consommation.

Le Client est informé à cet effet qu'il peut saisir à cet effet FEVAD <https://www.mediateurfevad.fr/>

14.3 A défaut de règlement amiable ou par la voie de la médiation, les litiges seront, quel que soit le nombre de parties au litige, de la compétence exclusive des tribunaux français.

ARTICLE 15. DISPOSITIONS FINALES

15.1 Nullité - Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées nulles ou non écrite en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur portée et leur force.

15.2 Non-renonciation - Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

DATE DE LA DERNIERE MISE A JOUR: 20/04/2021